

AMUNDI PROTECT SOLIDAIRE

SYNTHÈSE DE
GESTION

30/09/2020

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **100,07 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/09/2020**
Actif géré : **4,62 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0011389576**
Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement

Amundi Protect Solidaire est un Fonds Commun de Placement (FCP) solidaire, investi entre 5% et 10% dans des titres d'entreprises solidaires générant un impact social. Il a pour objectif de gestion de protéger quotidiennement le capital investi à hauteur de 90 % de la plus élevée des valeurs liquidatives précédemment établies.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2019	31/08/2020	30/06/2020	30/09/2019	29/09/2017	30/09/2015	28/03/2013
Portefeuille	-0,32%	-0,03%	-0,12%	-0,46%	-1,84%	-2,66%	0,07%

Performances calendaires (1) *

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Portefeuille	-0,39%	-0,99%	-0,45%	-1,09%	-2,05%	2,25%	-	-	-	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Caractéristiques principales

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **28/03/2013**
Eligibilité : **Assurance-vie**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**
Frais courants : **0,27% (prélevés)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Volatilité

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,07%	0,18%	0,69%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille

Indicateurs

	Portefeuille
Sensibilité	0,08
Nombre de lignes	6
La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence	

Certification et Label ISR



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de ce produit d'épargne :
www.finansol.org

DIVERSIFIÉ ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.